

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 924 - page 58**

**59 - Nord**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque.

**ART IN THE JUNGLE.**

*Objet* : dans un but culturel et humanitaire, rassembler des individus, personnes physiques ou morales partageant l'objectif de promouvoir et développer l'art sous toutes ses formes en étant au service des plus démunis, en particulier, les migrants et les réfugiés, quel que soit leur nationalité, leur situation et leur localisation l'association est chargée de la coordination des initiatives et actions de ses membres, qu'il s'agisse d'actions locales et de leur organisation l'association est en charge de créations d'ateliers, créations d'exposition, des performances artistique et musicale sous type de support, la gestion, la conservation et de déplacements d'oeuvres, la création d'événements, la possibilité de prise en charge des déplacements d'artistes et de tous les frais afférents.

*Siège social* : MAISON DES ASSOCIATIONS, rue Leon Blum, 59820 Gravelines.

*Date de la déclaration* : 27 avril 2016.